

COMMENT PROTÉGER NOS PROCHES AVEC UNE SANTÉ FRAGILE LORS DES VISITES ?

En cas de **symptômes de maladies contagieuses** comme la grippe, la gastroentérite ou le COVID-19, **reportons la visite** jusqu'à disparition complète des symptômes.

Aérons régulièrement
la pièce en présence d'un
proche vulnérable.



Lavons-nous les mains
dès l'entrée dans le lieu de résidence, et avant
un contact avec un proche vulnérable.

Portons un masque si nous le jugeons utile
ou si le lieu de résidence le demande.
*Le masque est particulièrement utile dans les périodes où
beaucoup de gens sont malades dans la population.*



Pensons aux vaccins !

Les vaccins protègent contre les formes graves de la grippe et du COVID-19. Ils sont recommandés à toute personne avec une santé fragile ou de plus de 65 ans.

Le vaccin contre la grippe est également recommandé aux proches de personnes fragiles, quels que soient leur âge et leur état de santé.

Parlons-en à notre médecin ou pharmacien !



**POUR PLUS D'INFORMATIONS: WWW.GE.CH/VIRUSHIVER
UNE AIDE POUR S'INSCRIRE À LA VACCINATION CONTRE
LE COVID-19 EST DISPONIBLE AU 022 546 52 80.**

Automne-hiver 2023-2024



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX